

Paris le 22 janvier 2013

Madame, Monsieur,

Lors de la présentation du projet de développement fédéral 2012-2016, nous avons placé les activités de santé comme l'une de nos forces en phase avec la demande sociale.

La lecture de la directive nationale d'orientation dans le domaine des activités physiques et sportives pour 2013 du Ministère, confirme le bienfondé de notre engagement sur cette thématique.

Extrait de la directive :

« La promotion et le développement des activités physiques et sportives sont une priorité de santé publique qui a fait l'objet d'une communication en conseil des Ministres.

1- La contribution des activités physiques et sportives (APS) à l'amélioration de la santé des populations n'est plus à démontrer.

- a. Au niveau local, plusieurs projets et actions concrètes ont été élaborés
- b. Malgré cet effort, de nombreuses populations restent encore éloignées de toute pratique, ce qui concourt à renforcer les inégalités en matière de santé.

2- Il vous est donc demandé de mettre en place un plan « sport santé bien-être » décliné au niveau régional.

- a. Ce plan d'action concernera plus particulièrement les publics dits « à besoins particuliers » : les personnes handicapées, les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes avançant en âge...
- b. Une somme spécifique a été mobilisée au CNDS au niveau national. ... »

Conscient des enjeux et compte tenu des orientations 2013 de notre Ministère de tutelle, la Fédération Française de Natation a délégué une formation nationale d'éducateur Aqua-santé à Tours du 11 mars au 15 mars 2013 et du 29 avril au 3 mai 2013, dont l'expertise en la matière n'est plus à démontrer.

La formation peut-être financée par la formation professionnelle via votre OPCA. Par ailleurs, les actions portées par les clubs en direction du sport à des fins de santé, seront éligibles dans le cadre de la campagne 2013 du CNDS.

Enfin pour celles et ceux qui ne bénéficieront pas de financement, prendre contact avec l'organisme de formation.

Compte tenu de la volonté de notre Ministère de tutelle de soutenir le sport santé, je vous engage à saisir les orientations de la directive nationale 2013 du Ministère et l'opportunité de la mise en place d'une formation d'éducateur aqua-santé en Région Centre.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

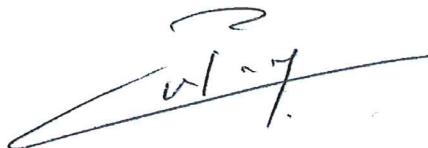
Sincèrement

Michel SAUGET



Secrétaire général

Président de la commission de formation de cadres



Patrick GASTOU

Certification Fédérale
Educateur fédéral Aquasanté

Formation nationale

organisée à Tours

11 au 15 mars 2013 et 29 avril au 3 mai 2013

Lieu de formation: Maison des Sports de Touraine
rue de l'aviation 37210 PARCAY MESLAY

Encadrer - Tout public pour le maintien de son capital santé.
- Un public atteint d'affection chronique, cancéreuse,
ou d'ostéopathie pour améliorer sa qualité de vie et/ou limiter
l'évolution de la maladie.

Concevoir Un projet pédagogique adapté au sein du Club.

Organiser des activités en vue :

- d'une pratique physique régulière adaptée sécurisante
et progressive
- d'une optimisation de sa condition physique.

Intégrer L'activité dans le projet de développement du club.

Identifier Les risques potentiels liés à la spécificité du public.

Responsable Formation: Patrick GASTOU

Contact: ERFAN Centre Magali JOURDAIN 02 47 40 25 46 erfan.centre@wanadoo.fr

Modalités Pratiques

Hébergement *situé à 3 minutes en voiture du lieu de formation*

Hôtel Ibis Budget

ZI de la Milletière rue de l'aviation 37100 TOURS 08.92.68.07.61.

Hotel Première Classe

Rue de Ailes 37210 PARCAY MESLAY 08.92.70.70.49.

Fast Hotel

22 rue des Ailes 37210 PARCAY MESLAY 02.4729.19.20

Hotel Mercure

11 rue de l'aviation 37100 TOURS 02.47.49.55.00

Restauration *situé à 3 minutes en voiture du lieu de formation*

Sur place en prévoyant son repas et possibilité de conserver ses provisions dans un réfrigérateur.

Relais Tour'n

Rue Morane Saulnier 37210 PARCAY MESLAY

Flunch Centre Commercial AUCHAN Petite Arche

Restaurant Il Napoli

33 rue Christian Huygens 37100 TOURS

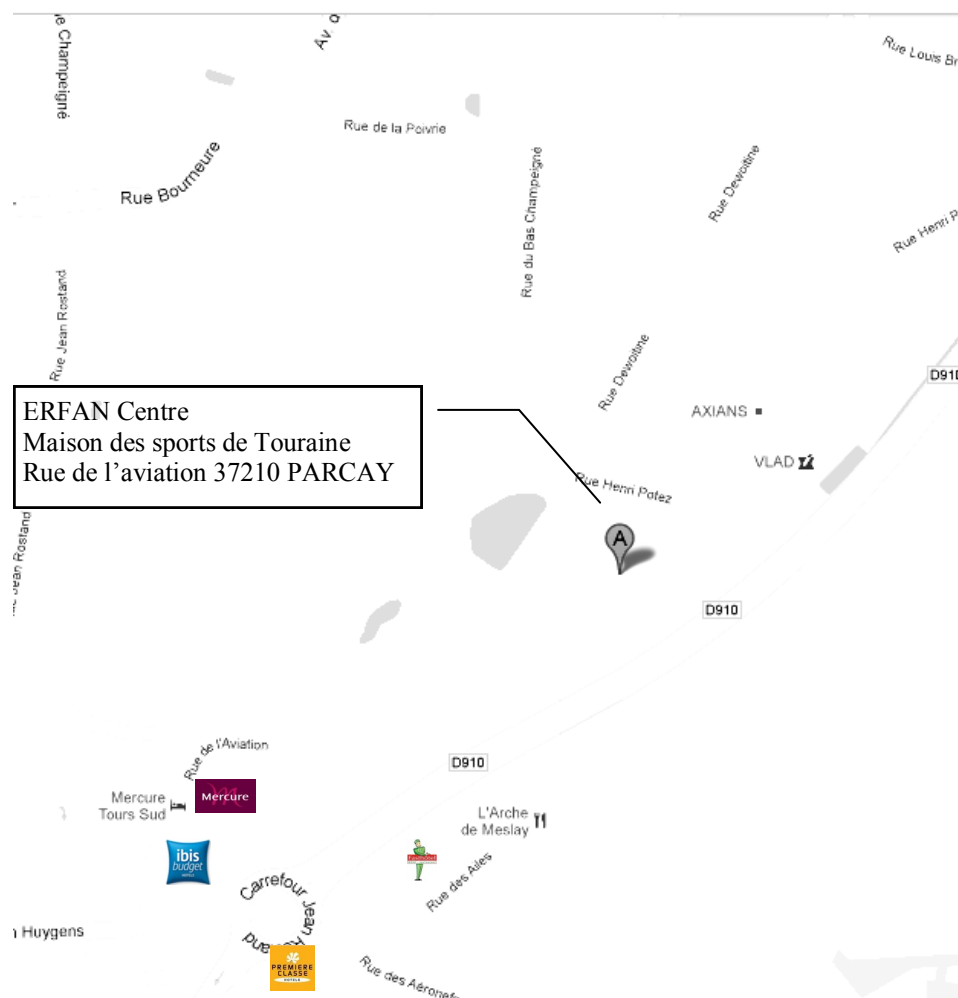
Self TRAITEUR Marceul

Zone de l'arche d'Oë rue Aristide Briand 37390 NOTRE DAME D'OE

Accès

Routier: sortie Tours Nord n°18 prendre la direction tours Centre. Au rond point (avion dessus), première à droite et au rond deuxième à droite. Continuer tout droit et au deuxième rond point deuxième à droite.

Train: gare de Saint Pierre des Corps ou Tours Centre



Date :	du 11 au 15 mars 2013 et du 29 avril au 3 mai 2013 (y compris le 1 mai 2013)
Lieu:	Maison des sports de Touraine rue de l'aviation 37210 PARCAY MESLAY
Objectif :	Conduire, concevoir des Activités de la Natation, en direction de personnes atteintes de maladies chroniques
Formateurs:	Patrick GASTOU <i>Président de la commission fédérale de formation de cadres</i> Cécile DUCHATEAU <i>CTR Coordonnateur</i> Jacques BIGOT <i>Ingénieur en sciences de la motricité, spécialité vieillissement</i> Elisabeth BEUCHER FEZARD <i>Kinésithérapeute</i> Professeurs et médecins spécialistes : Charles COUET <i>Professeur en nutrition CHU de Tours</i> Jean Philippe MAFFRE <i>Pneumologue</i> Autres spécialistes en cardiologie, cancérologie, hémophilie, diabétologie, activités physique et santé, psychologie.
Contenu :	Apport de connaissances sur les maladies chroniques, affection ostéo-articulaires, diabète, cardiopathies, pneumopathie et les cancers Eléments de santé publique, prévention secondaire et tertiaire La natation au service de la santé des personnes Les différents publics et les préventions primaires et secondaires Le Projet pédagogique ...
Volume horaire :	76 heures (deux semaines de formation)
Pré-requis :	Etre licencié à la FFN Etre titulaire du Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré et/ou d'un BEESAN, BPJEPS AAN

Coût de la formation : Pour les salariés avec prise en charge : 1200 euros par stagiaire.
 Avec subvention du Comité 800 euros (*obligatoire à l'inscription*)
Pour une aide complémentaire au financement de la formation s'adresser à l'ERFAN

Responsable de la formation : Patrick GASTOU

Date limite d'inscription : 25 février 2013

Organisme de formation :

ERFAN Centre

Maison des Sports de Touraine

Rue de l'aviation - 37210 PARCAY MESLAY

Tel : 02 47 40 25 46

Mail : erfan.centre@wanadoo.fr

Site internet : <http://centre.ffnatation.fr>

Photo

FICHE RENSEIGNEMENTS STAGIAIRE

NOM :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse:

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile: Téléphone portable:

E-mail (obligatoire) :

Club : N° Licence FFN :

Adresse Club :

Code Postal Club : Ville Club :

Fait à, le

Signature du stagiaire

DIPLOMES

- ☐ Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique BNSSA
- ☐ BEESAN, BPJEPS AAN, MNS.
- ☐ Brevet Fédéral 2ème degré

***L'action est éligible à une demande de subvention CNDS 2013
(demande à réaliser par le Club)***

ATTESTATION de PRISE en CHARGE FINANCIERE

Financement Employeur

Je soussigné(e), nom, prénom, qualité

Représentant la structure :

Adresse, téléphone, e-mail :

Déclare prendre en charge les frais pédagogiques et d'inscription d'un montant de 1200€ relatifs à la formation Aqua Santé du stagiaire (nom, prénom)

Les frais de formation devront être facturés à, *nom et adresse* :

Je déclare avoir demandé une prise en charge financière par un OPCA (nom)
le (joindre justificatif de la demande).

Fait à, le

Signature du responsable,

Cachet de la structure ou de l'entreprise

Financement personnel

Je soussigné(e), nom, prénom, déclare prendre à ma charge les frais pédagogiques et sollicite une subvention auprès du Comité Régional d'un montant de 400€.

Reste à ma charge un montant de 800€ liés aux frais pédagogiques de la formation Aqua Santé (chèque à l'ordre de l'ERFAN Centre).

Une aide complémentaire à la formation pourra être attribuée après étude de votre dossier par la Fédération.

L'action est éligible à une demande de subvention au CNDP 2013 - demande à réaliser par le Club.

Fait à, le

Signature du stagiaire

FICHE ADMINISTRATIVE

Cadre
réservé à
l'ERFAN

Pièces obligatoires pour le dossier d'inscription :

- ☐ la fiche renseignements stagiaire (page 1)
- ☐ l'attestation de prise en charge financière (page 2)
- ☐ la fiche administrative (page 3)

- ☐ une copie de la licence FFN de la saison en cours
- ☐ une photo d'identité
- ☐ une copie du PSC 1
- ☐ une copie du diplôme du BEESAN, BPJEPS AAN, MNS
- ☐ une copie du diplôme Brevet Fédéral 2

- ☐ un chèque* de règlement de la formation à l'ordre de
ERFAN Centre dont 35€ de frais de dossier non remboursable.
 - ☐ salariés pris en charge 1200€
 - ☐ autres 800€

** Tout dossier d'inscription sans chèque ne sera pas pris en compte*

☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Dossier Complet
Dossier Incomplet

☐☐

Dossier à renvoyer

avant le 25 février 2013 à l'ERFAN Centre